

Le 15 septembre 2025

**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES
AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ET AUX CONSEILS D'ECOLE
ANNEE SCOLAIRE 2025 - 2026**

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Du lundi 13 octobre à 9h00 au mercredi 15 octobre 2025 à 14h00, vous êtes appelés à élire vos représentants au Conseil d'Etablissement du Lycée et, si vous êtes parents dans une des écoles annexes, vos représentants au conseil d'école (1 scrutin par école + 1 scrutin pour l'ensemble de l'établissement).

Le scrutin se déroulera de façon électronique.

Vous recevrez, à partir du 6 octobre, toutes les instructions par courriel.

Les représentants des parents d'élèves sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Chaque parent est électeur et éligible sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale.

Permettez-moi d'insister sur l'importance de votre participation à ces élections. En effet, les représentants que vous désignerez seront appelés à participer, en siégeant au Conseil d'Etablissement et/ou dans les conseils d'école, à toutes les décisions qui concernent le fonctionnement de nos structures.

Avec leur aide et celle des délégués de parents aux conseils de classe et aux différentes commissions, nous souhaitons approfondir le nécessaire dialogue entre l'établissement et les familles.

Votre vote témoigne de l'intérêt que vous portez au bon fonctionnement de l'établissement.

La Provisoire,

Catherine BELLUS

